

n'accuse personne de cette augmentation. Il est possible que je me sois trompé dans mes premiers calculs, mais je prends les choses telles qu'elles sont, et je tâche de les juger telles qu'elles existent et de trouver ce qu'il faut pour faire honneur à nos obligations dans les circonstances actuelles.

Je considère que les conditions de l'emprunt proposé sont favorables. L'état déjà déposé sur le bureau de cette Chambre montre qu'il sera fait à 98 pour cent net, qu'il serait payé à Paris ou à Londres, à notre discrétion, que nous paierons un intérêt de cinq pour cent par année, avec un fonds d'amortissement annuel de un pour cent ; que nous pouvons, à notre loisir, placer le fonds d'amortissement, ou émettre des débetures, en permettant au syndicat de le placer pendant quelques années, en payant une annuité de six pour cent ; ces paiements rachetant le capital à la maturité des débetures. Nous n'avons pas encore décidé lequel des deux plans nous adopterons. Le lieutenant-gouverneur en conseil prendra des mesures pour protéger les intérêts de la province dans l'un ou l'autre cas.

Je n'aurais pas penser à emprunter s'il se fut agi de nouvelles entreprises de chemins de fer, mais l'argent a déjà été emprunté ailleurs ou est dû à des particuliers pour travaux faits ou matériaux fournis, et conséquemment il devient nécessaire de consolider ces réclamations et de les payer à même le nouvel emprunt. J'aurais pu faire une évaluation plus élevée des revenus de la prochaine année financière, en tenant compte de l'intérêt que nous pourrions recevoir pour cette partie du nouvel emprunt qui ne sera pas dépensée immédiatement, mais j'ai cru qu'il valait mieux ne pas inclure cet intérêt, qui sera autant de plus si on le reçoit, et ira combler la diminution qui pourrait survenir dans les revenus ; cet intérêt s'élèvera probablement à \$40,000 ou \$50,000.

Mon évaluation des dépenses du prochain exercice auxquelles j'ai, je crois, largement pourvu, s'élève à \$2,891,032.48, et celle des revenus à \$2,772,665 ; cette dernière somme ne comprend pas, comme je viens de le dire, l'intérêt que nous pouvons recevoir pendant l'année, ni le montant qui a été emprunté au fonds consolidé du revenu et qui sera remboursé à même le nouvel emprunt. Ces deux sources seront amplement suffisantes pour balancer le déficit probable entre les dépenses et les recettes.

Me permettra-t-on aussi de mentionner de nouveau le domaine de la couronne pour montrer quelles sont nos ressources disponibles, en cas de besoin, pour fournir les moyens d'administrer les affaires du gouvernement.